Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_07-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

COTES D'ARMOR

Nombre de Conseillers	
En exercice :	*15*
Présents :	*13*
Votants :	*15*
Absents :	*2*
Exclus :	*0*

Date de convocation :
17/06/2026
Date d'affichage :
24/06/2026

OBJET :

RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE : DEMANDE DE SUBVENTION - BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE
(220626-06)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ***LANRODEC***

SÉANCE DU 22 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, 22 juin à 19 heures 09 minutes,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Solène STEUNOU-ROQUINARC'H, Maire.

ETAIENT PRESENTS :
MM. STEUNOU-ROQUINARC'H S., LE ROY M.L., COLAS Y., AROARO A., LE MEUR-BOURDON C., HERBILLOT P., LEFORT A., JOUAN J.C., QUERO M., GUENO C., MAHE L., OLLIVIER-HENRY A., TOUDIC C.

Absent excusé :
STEPHAN M., JOURDEN J.Y.

Pouvoirs :
- M. STEPHAN Mickaël a donné pouvoir à Mme STEUNOU-ROQUINARC'H Solène
- M. JOURDEN Jean-Yves a donné pouvoir à Mme TOUDIC Cathy

Mme Claudie LE MEUR-BOURDON a été nommé secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 26/06/2026
Reçu en préfecture le 26/06/2026
Publié le
ID : 022-212201164-20260626-220626_07-DE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la décision de rénovation thermique de l'école de LANRODEC.
Le Conseil Municipal est amené à solliciter, selon le tableau ci-dessous, la demande de subvention auprès de la région Bretagne « Bien vivre partout en Bretagne » selon le tableau ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel Rénovation thermique de l'école (MAJ : 21.05.2026)

DEPENSES		RECETTES		
Nature	Montant (€)	Origine	Montant (€)	%
Dépenses éligibles		**Contributions publiques**		
Maitrise d'œuvre	48 750.00	Etat - DETR	96 000.00	12.09%
Lot n°1 - Gros œuvre	40 000.00	Etat - DETR	93 000.00	11.72%
Lot n°2 - charpente métallique	280 000.00	Etat - DSIL	0.00	0.00%
Lot n°3 - couverture/bardage	185 000.00	Etat - Fond Vert	149 000.00	18.77%
Lot n°4 - bardage panneaux composites	115 000.00	Région Bretagne (Bien vivre en Bretagne)	125 000.00	15.75%
Lot n°5 - cloisons / menuiseries	30 000.00	CD 22 (contrat de territoire)	92 204.00	11.62%
Lot n°6 - revêtements de sols	5 000.00			
Lot n°7 - Plafonds suspendus	5 000.00			
Lot n°8 - Peinture	5 000.00			
Lot n°9 - electricité / vmc	40 000.00			
POMPE A CHALEUR	40 000.00			
Total dépenses éligibles	**793 750.00**	**Total recettes publiques**	**555 204.00**	**69.95%**
Dépenses non éligibles		**Contributions autres que publiques**		
		Autofinancement et emprunt		
		Autofinancement et emprunt	238 546.00	30.05%
Total dépenses non éligbles	**0.00**	**Total recettes**	**238 546.00**	**30.05%**
Total des dépenses en HT	**793 750.00**	**Total recettes en HT**	**793 750.00**	**100%**

Un appel d'offres sera lancé prochainement pour un lancement des travaux en octobre 2026.

Le projet de rénovation thermique de l'école correspond par ailleurs à la thématique : Accélérer les transitions et favoriser l'adaptation au changement climatique du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres :

- **SOLLICITE** l'aide financière de la Région au titre du dispositif « Bien vivre partout en Bretagne » pour un montant de 125 000 € pour le projet de rénovation thermique de l'école.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de la présente délibération.

Votes

« Pour » = 15, « Contre »= 0, « Abstention »= 0

Le Secrétaire

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Le Maire,
Solène STEUNOU-ROQUINARC'H

MAIRIE DE LANRODEC
22